



Les traîtres de 1759

Pierre-Georges Roy, D-ès L., M. S. R. C.

Numéro 1, 1936

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1078417ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1078417ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, P.-G. (1936). Les traîtres de 1759. *Les Cahiers des Dix*, (1), 37–58.
<https://doi.org/10.7202/1078417ar>

Les traîtres de 1759

Par Pierre-Georges Roy, D. ès L., M. S. R. C.

On a beaucoup parlé des traîtres de 1759. Certains de nos romanciers et de nos poètes ont même bâti des romans et des poèmes sur les lâches qui, par leur trahison, ont fait perdre le Canada à la France en 1759. Il y a peut-être lieu à une distinction sur ce point. La plupart des navires qui conduisirent à Québec l'armée de Wolfe avaient des pilotes français ou canadiens pris par trahison ou autrement dans le bas Saint-Laurent. En supposant que les vaisseaux de guerre anglais n'auraient pas eu de pilotes du pays, pouvaient-ils se rendre jusqu'à Québec? Nous le croyons sans difficultés. Knox l'affirme dans son *Journal* et il s'appuie sur le témoignage de bon nombre de capitaines de la flotte anglaise. Knox parle même assez au long d'un des capitaines anglais qui avait à son bord un pilote canadien très bien disposé à le piloter. Tout le long du voyage de Trois-Pistoles à Québec, le marin anglais fit à peu près le contraire de ce que lui conseillait le pilote du pays et son vaisseau arriva à la tête de l'île d'Orléans sans avoir subi le moindre accident, à la grande surprise du marin canadien qui ne pouvait s'expliquer comment un navire de fort tonnage avait pu passer dans des endroits où lui-même n'avait jamais osé s'exposer avec un tout petit navire. Du côté du fleuve, les traîtres ne firent donc pas un grand tort à la cause française. En fut-il de même sur terre? Il est certain que la bataille des Plaines d'Abraham entraîna la perte de Québec et, un peu plus tard, de tout le pays. Wolfe tenta la fortune en escaladant les Plaines d'Abraham par le sentier du Foulon. Peut-être avons-nous le droit de penser que, s'il n'avait eu à sa disposition le sentier du Foulon, il n'aurait jamais pu atteindre les Plaines

d'Abraham. Dans ce cas, on peut conclure que le traître qui lui indiqua le sentier du Foulon fut la cause de la perte de la bataille du 13 septembre 1759.

En tout cas, on a beaucoup exagéré le nombre des traîtres en 1759. Nous avons fouillé livres et archives, et notre récolte se monte juste à six noms. Il y en eut d'autres, sûrement, mais ceux-là furent des héros ou plutôt des traîtres inconnus. Je voudrais, dans ce travail, retracer brièvement l'histoire des six traîtres connus de 1759.

Mais avant de parler de ces tristes personnalités, que l'on me permette de mentionner trois noms, la Pompadour, Bigot et Vergor. Ces êtres si détestés dans notre pays furent-ils des traîtres ?

*
*
*

“C'est une chose assez curieuse, remarque M. Aubert de Gaspé dans ses *Mémoires*, que je n'aie jamais entendu un homme du peuple accuser Louis XV des désastres des Canadiens, par suite de l'abandon de la colonie à ses propres ressources. Si quelqu'un jetait le blâme sur le monarque : Bah ! Bah ! ripostait Jean-Baptiste, c'est la Pompadour qui a vendu le pays à l'Anglais ! Et ils se répandaient en reproches contre elle.”

M. Aubert de Gaspé écrivait ces lignes, il y a plus de trois quarts de siècle. Encore aujourd'hui, il est de mode, chez les poètes et chez les romanciers, d'affirmer que la maîtresse de Louis XV vendit la Nouvelle-France à l'Angleterre.

Madame de Pompadour faisait passer ses intérêts particuliers et ceux de ses parents et favoris avant les intérêts de la France. Pendant que la misère était générale dans le royaume, elle soutirait, chaque année, tout près de 2,000,000 au trésor royal. Personne ne nie l'appétit vorace de la favorite. Mais de là à affirmer qu'elle a trahi, vendu délibérément la Nouvelle-France, il y a un abîme à franchir et, seuls, les poètes et les romanciers l'ont fait jusqu'ici. Aucun historien sérieux n'a osé aller si loin.

On a surtout reproché à madame de Pompadour la phrase fameuse: "Enfin, le roi dormira tranquille," qu'elle aurait écrite à Voltaire en apprenant la perte de la Nouvelle-France. L'authenticité de cette phrase n'est pas même prouvée. Il est vrai qu'elle est reproduite dans le recueil des lettres de madame de Pompadour, publié à Londres en 1772, mais il est établi aujourd'hui que ces lettres sont apocryphes. Elles furent inventées de toutes pièces comme les lettres prophétiques de Montcalm publiées aussi à Londres, en 1777, qu'on a pris au sérieux si longtemps. M. René de Kerallain a vainement cherché la lettre de Mme de Pompadour à Voltaire qui contenait la phrase incriminée et, pourtant, il affirme avoir vu toutes les lettres de madame de Pompadour à Voltaire.



Poètes et romanciers se sont donné la main pour rendre le dernier intendant de la Nouvelle-France, pourtant déjà bien laid, encore plus effrayant à voir. On a accolé à son nom toutes les épithètes que le répertoire des honnêtes gens peut contenir à l'adresse des canailles et des êtres immondes. Il va sans dire que les mots de vendu aux Anglais et de traître à son pays reviennent souvent dans cette litanie de gros mots. Peut-on considérer Bigot comme un traître ? Jeté à la Bastille le 17 novembre 1761, Bigot dut subir pendant quinze mois les interrogatoires des juges acharnés à le faire condamner. Les procureurs du Roi ramassèrent pendant ces quinze mois toutes les preuves imaginables contre l'intendant infidèle. Il va sans dire que si on avait pu recueillir contre lui une preuve quelconque de trahison, on aurait été heureux de la lui jeter à la face. Or, voici ce que réclama le ministère public contre François Bigot, et je prends ce texte dans le compte-rendu officiel du procès :

"Que François Bigot doit être déclaré coupable d'avoir, depuis 1743, toléré, favorisé, ou lui-même commis abus, exactions, malversations, prévarications, infidélités et vols, plus amplement spécifiés durant le procès; que, en réparation, le dit François Bigot soit condamné à

faire amende honorable devant la porte principale des Tuileries, où il sera escorté par l'exécuteur public dans un caisson, ayant la corde au cou et portant dans une main une torche allumée en cire jaune et pesant deux livres; sur sa poitrine et sur son dos sera placée une affiche avec cette inscription : **Public administrateur, Voleur perfide.** Et là, à genoux, nu-tête et pieds nus, revêtu de sa chemise, il devra déclarer à haute et intelligible voix que, durant son administration de la Nouvelle-France, en paix et en guerre, il a été coupable de fraudes, extorsions et rapines exposées dans l'acte d'accusation."

Le réquisitoire mentionné ici ne porte aucune accusation de trahison contre Bigot. On ne voit nulle part dans la preuve formidable accumulée contre lui qu'il ait eu des relations avec les Anglais pendant toute son intendance. Le néfaste Bigot avait déjà assez de crimes sur la conscience sans avoir à porter probablement la plus grande faute qu'on puisse reprocher à un homme en place : celle d'avoir vendu son pays.



Un autre triste sire est Vergor, l'âme damnée et l'inséparable du sale Bigot. Ils s'étaient connus à l'île Royale où Bigot était ordonnateur. Vergor, lui, était officier dans les troupes du détachement de la marine. C'est à cette époque que Bigot aurait écrit ce cynique billet à Vergor : "Profitez, mon cher Vergor, de votre place : taillez, rognez, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt venir me rejoindre en France et acheter un bien à portée de moi."

Disons ici que ce billet est invraisemblable. Bigot était trop intelligent pour écrire une pièce aussi compromettante. Elle a été inventée tout simplement après la chute de Bigot. Il est facile, quand un homme n'est plus là pour se défendre, de lui faire dire ou de lui faire écrire tout ce qui peut le compromettre.

Peu après son arrivée à Québec comme intendant, Bigot, qui s'ennuyait de son ami, avait demandé au ministre comme faveur personnelle d'envoyer Vergor à Québec.

Vergor devint donc un des officiers de la garnison de Québec. Avec le peu de discipline qui existait alors dans les troupes de la marine, on peut croire sans peine que le sieur Vergor était plus souvent chez Bigot que sur le terrain de parade avec ses soldats.

Quand, sur les sollicitations du gouverneur de Vaudreuil, on se décida enfin à établir un poste de cent hommes sur les hauteurs dominant l'anse du Foulon, c'est Vergor qui fut choisi par Bougainville pour commander à cet endroit, qui était, pour ainsi dire, la clef de la défense de Québec.

Cent hommes, d'après Montcalm, suffisaient pour défendre l'escarpement de l'anse du Foulon contre toute l'armée anglaise, tant le terrain se prêtait à la défense. Montcalm avait peut-être raison mais, tout de même, il fallait une condition, c'est que ces cent hommes fussent commandés par un brave et non pas un âne. Deux ans plus tôt, en 1757, Vergor était passé en conseil de guerre, à Québec même, pour avoir rendu sans coup férir le fort de Beauséjour aux Anglais. Il avait été acquitté grâce aux intrigues savantes de Bigot, mais Montcalm, on le voit par son journal et ses lettres, avait été scandalisé du verdict. Il tenait donc Vergor pour un officier incapable, indigne d'un commandement de confiance. Par quelle fatalité ce triste personnage fut-il choisi comme commandant du poste si important du Foulon ?

Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1759, quand les deux cents hommes d'élite de l'armée de Wolfe débouchèrent sur les Plaines d'Abraham et se jetèrent sur le poste français, trente hommes seulement le défendaient. Soixante-dix des cent soldats de Vergor étaient absents. Où étaient-ils ? Vergor leur avait permis d'aller aider les habitants de Lorette, à deux lieues de leur poste, à faire leurs récoltes. Et, détail encore plus écoeurant, les Anglais surprirent Vergor au lit. Il dormait profondément sous sa tente quand les destinées de la capitale et de toute la colonie se jouaient à quelques pas de son poste.

Fréchette, dans sa *Légende d'un peuple*, a écrit :

..... ; un Vergor,
Bazaine de jadis, avait pour un peu d'or
Entre-baillé nos portes;
Et Wolfe, risquant tout sur la carte à jouer,
Dans la plaine où le drame allait se dénouer
Déployait ses cohortes.

Fréchette, d'ailleurs, n'est pas le seul à accuser Vergor d'avoir trahi, d'avoir livré pour de l'or le poste qu'il devait défendre jusqu'à la mort. Quelques-uns de nos historiens et de nos manuels scolaires lancent la même accusation à la figure de Vergor.

La vérité a toujours ses droits et nous devons avouer qu'il n'y a aucun semblant de preuve que le 13 septembre 1759 Vergor ait trahi son pays pour de l'or ou pour d'autres considérations. Cet officier était léger, vain, imprudent, imbécile peut-être, mais nous ne pouvons le faire entrer dans la catégorie des traîtres.

Le nom de Vergor nous amène à une petite digression. Washington a laissé un nom immortel dans l'histoire. Il avait commencé sa carrière militaire par un coup que nombre d'historiens ont qualifié d'assassinat : la mort de Jumonville. Mais la carrière subséquente du fondateur des Etats-Unis a mis cet épisode de sa jeunesse complètement dans l'ombre. Les historiens américains mentionnent à peine sa rencontre avec Jumonville en 1754.

Les voyages autour du monde de Bougainville lui ont également donné une grande renommée. La réputation mondiale de Bougainville lui a valu, semble-t-il, l'indulgence des historiens qui ont étudié la bataille des Plaines d'Abraham. Le choix de Vergor comme commandant du poste du Foulon était une faute impardonnable. De plus, l'absence du même Bougainville avec son corps de troupe du champ de bataille des Plaines d'Abraham fut peut-être la cause de la perte de la journée. Et cette absence n'a jamais été expliquée de façon satisfaisante. Mais, pour Bougainville comme pour Washington, la grande ombre de l'histoire empêche de voir plus loin !

La famille Denys est une des plus anciennes et des plus remarquables du régime français. Elle nous a donné deux ou trois conseillers au Conseil Souverain, un religieux dont la vie a été écrite en deux volumes et plusieurs marins et soldats renommés. La trahison de Théodose-Mathieu Denys de Vitré n'est qu'un accident dans l'histoire de cette belle famille; on ne peut lui enlever la gloire que lui ont valu deux siècles de précieux services.

Théodose-Mathieu Denys de Vitré était né à Québec le 8 novembre 1724. Jusqu'en 1757, l'histoire de Denys de Vitré est assez obscure, mais à partir de cette année, nous connaissons ses faits et gestes par une espèce d'autobiographie dont copie authentique est conservée à la Bibliothèque Municipale de Montréal, si je ne fais erreur.

Au mois d'avril 1757, Denys de Vitré partait de Bordeaux sur son navire *la Renommée*, de trente-neuf canons. Il voyageait de concert avec un autre navire d'à peu près égale force. Les deux vaisseaux conduisaient des troupes et des munitions à Québec.

Trois jours après son départ, *la Renommée* rencontrait le navire anglais *le Somerset*, de cinquante canons, et l'attaqua. Le combat fut rude et Denys de Vitré était sur le point de venir à bout de son adversaire lorsque *le Rochester*, de soixante-six canons, entra en scène. La partie n'était plus égale et Denys de Vitré dut baisser pavillon. L'autre navire français avait pu se sauver et continuer sa route vers Québec. C'était un demi-succès.

Conduit en Angleterre, l'officier canadien fut interné comme prisonnier de guerre à Alresford.

Dès lors, d'après son mémoire autobiographique, les Anglais commencèrent leurs tentatives pour corrompre Denys de Vitré. Ils préparaient alors leur expédition contre Québec et ils espéraient qu'il servirait de pilote à leur escadre pour remonter le Saint-Laurent.

Après plusieurs aventures plus ou moins vraisemblables, Denys de Vitré, qui avait toujours refusé d'accepter les offres des Anglais, fut

embarqué de force sur le vaisseau amiral *le Neptune*. Il eut des entrevues avec l'amiral Saunders, Wolfe, etc., etc. A Halifax, Denys de Vitré fut conduit à bord du vaisseau de l'amiral Durell, et la flotte fit voile pour le Saint-Laurent.

Arrivés à la Traverse, dit Denys de Vitré, les Anglais ne lui firent plus de promesses ni de menaces, ils se mirent presque à ses genoux. Alors, le marin canadien, feignant de se rendre à leurs supplications, demanda un canot pour aller sonder la passe si difficile et si dangereuse. Il voulait assommer les matelots qui le conduiraient puis gagner la côte et se sauver dans les bois. Mais les Anglais, soupçonnant son dessein, firent descendre en même temps que son canot deux chaloupes chargées de fusiliers pour l'escorter. Se voyant découvert, Denys de Vitré, pour terminer son existence malheureuse, tenta de se jeter dans le fleuve. Prévenu à temps, il fut ramené à bord du vaisseau amiral juste au moment où les vaisseaux anglais venaient de franchir l'endroit redoutable de la Traverse, avec l'aide de deux pêcheurs canadiens.

Toute cette histoire de Denys de Vitré ne tient pas debout une minute. Il dit peut-être vrai quand il écrit qu'il se défendit longtemps contre les sollicitations des Anglais, mais il ment quand il raconte qu'il ne pilota pas le navire de Durell dans la passe de la Traverse. Si son récit était vrai, pourquoi le gouvernement anglais lui aurait-il accordé une pension annuelle de deux cents livres sterling qui fut même augmentée de cinquante livres quelques années plus tard ?

La vérité est que le mémoire de Denys de Vitré fut préparé *ad usum Franciæ*. Le marin avait d'importants intérêts en France et au Canada. En fait, il estimait ses pertes à deux cent trente-cinq mille livres. Il avait donc intérêt à ne pas passer pour un traître en France. De cette façon, il pouvait continuer à recevoir sa pension du gouvernement anglais et obtenir peut-être une indemnité du roi de France.

Son fils, John Denys de Vitré, qui entra dans la marine anglaise et n'avait pas à ménager le sentiment français, adressa à William Pitt,

vers 1790, un mémoire où il fait valoir les services de son père. Denys de Vitré fils parle au long des beaux discours faits au marin canadien par Townshend, Wolfe, Jarvis et autres, puis avoue candidement qu'il se rendit à leur demande. Il ajoute que l'habileté de son père préserva la flotte anglaise de tous les dangers du golfe et du fleuve Saint-Laurent.

Le rôle de Denys de Vitré en 1759 fut d'ailleurs tout de suite connu au Canada puisque Montcalm dans son *Journal*, à la date du 17 juin 1759, parle de quelques prisonniers anglais faits au bas de l'île d'Orléans. Ceux-ci énumèrent les vaisseaux anglais déjà arrivés dans le Saint-Laurent et les autres qui sont attendus. La flotte anglaise, disent-ils, doit être composée de 22 vaisseaux de guerre, 20 à 30 frégates ou galiotes à bombes, 100 petits bâtiments de transport et de 15,000 à 20,000 hommes de troupes. Ils ajoutent, parlant des vaisseaux déjà arrivés, que le sieur Vitré est leur pilote.

Théodose-Mathieu Denys de Vitré fut bel et bien un traître. Après son retour en Angleterre avec la flotte anglaise, il fit venir sa femme et ses enfants dans ce pays. Sa famille est devenue anglaise de langue et peut-être de religion. Nous savons que pendant la Grande Guerre une couple de membres de la famille Denys de Vitré servaient dans la marine anglaise.

* * *

Nous lisons dans un journal attribué à Townshend, à la date du 10 juin 1759 :

“I must here observe that we might have come to good anchorage. The evening before vidt. on the 15th as there is good anchorage upon the Southern Coast in most places from the Port Matane quite to the Isle au Bic, which was about 13 or 14 leagues from us but the admiral had sent his pilot one de Vitré (who was most accustomed to and best knew the southern coast) with Mr. Durell and had kept one Raby, whose principal knowledge was the Channel to the N. East of Anticosti, and the River higher than that Island, but as we had other Pilots in the Fleet, and Mr. Durell early entreprise required one of

the best Pilots, the sending de Vitré with that squadron was undoubtedly right. If Raby was found to fail the Admiral was not without resource, if Mr. Durell wanted a good Pilot, he could not have got one afterwards, at least not until some French prise had chanced to furnish him with one or until he could have surprised one on the Isle of Coudres.”

Nous ignorons comment le pilote Raby tomba entre les mains des officiers de la flotte anglaise. Il fut probablement pris dans le golfe Saint-Laurent, en conduisant un navire en France.

Raby était né en 1702, en France, du mariage de Mathieu Raby ou Araby et de Françoise Morin. C'est en 1703 que son père vint s'établir à Québec puisque nous le voyons faire baptiser une fille ici à l'automne de cette année.

Augustin Raby ne manqua pas de demander une récompense au gouvernement anglais pour avoir conduit sa flotte jusqu'à Québec. Le 10 avril 1762, Raby adressait la supplique suivante au gouverneur Murray :

“Supplie très humblement le nommé Augustin Raby, ci-devant navigateur et pilote de la rivière Saint-Laurent, et a l'honneur de vous représenter qu'il a eu le bonheur de conduire heureusement et à bon port l'armement formidable qui a fait la conquête de ce pays. Le suppliant ose représenter à Son Excellence que nonobstant qu'il a été payé comme pilote dans cette escadre, il se trouve à présent dans l'indigence, sa maison ayant été brûlée, ses meubles pillés, et n'osant se rendre en France où, selon toutes les apparences, on lui ferait un mauvais parti, à cause des services qu'il a rendus à Sa Majesté Britannique.

“Le suppliant implore la protection de Son Excellence et la prie d'intercéder pour lui auprès des puissances, afin qu'il puisse obtenir quelque dédommagement de ses pertes, se mettre dans la voie de faire subsister sa famille, et sera le suppliant prêt en tous lieux et à toute

heure de rendre à Sa Majesté Britannique les services qui pourront dépendre de lui.

“A Québec, ce 10 d’avril 1762.

A. Raby.”

Comme on le voit par cette supplique, le pilote Raby avait moins de pudeur que l’officier Denys de Vitré. Conduire la flotte anglaise à Québec, selon sa propre expression, avait été un véritable bonheur pour lui.

Le général Murray ne manqua pas de recommander chaudement le pilote Raby au ministre comte d’Egremont, un des secrétaires d’Etat de Sa Majesté. Le 7 juin 1762, il lui écrivait :

“Give me leave to introduce to Your Lordship a memorial of Monsieur Raby, the Principal Pilot of our Fleet in 1759, who had the misfortune after doing us so considerable a service, to see his house burn before his eyes. He has never received anything for his services, but his pay as pilot, for the time he was in the fleet. Both sir Charles Saunders and General Wolf had made him great promises, but the absence of the former, and death of the latter have hitherto prevented him receiving the benefit he expected from these promises, though I am persuaded they both had the best intentions for him. Possibly he did not act much from inclination, but he can never return to France, and it would be a discouragement to others, if his services were forgot or neglected.”

L’appui du général Murray valut probablement une récompense généreuse au pilote Raby. L’Angleterre, généralement, paie bien ceux qui lui rendent service. Raby décéda à Québec le 19 décembre 1782.

En tout cas, si le père ne fut pas récompensé, le fils, Augustin-Jérôme Raby, probablement en récompense des services rendus en 1759, fut nommé, le 31 mars 1797, surintendant des pilotes du port de Québec. C’était une des positions les plus lucratives du temps. La trahison du père était depuis longtemps oubliée, car, Augustin-Jérôme Raby siégea pendant huit ans à la Chambre d’Assemblée. Il décéda à

Québec le 23 septembre 1822. Le nom de Raby est, croyons-nous, disparu de la région de Québec.

• •
*
• •

Dans son ouvrage *Fifty years in the Church of Rome*, publié en 1885, l'apostat Chiniquy écrivait :

“My grand father was a fearless Spanish sailor (our original name was Etchiniquia)..... My grand father, though born in Spain, married a French lady, and became, by choice and adoption, a French citizen. He became a captain in the French navy, and for gallant service, was awarded lands in Canada, which by the fate of war fell into the hands of Great Britain. Upon retiring from the service of France he settled upon his estate in Canada, where my father and myself were born.”

Chiniquy, ou le Père Chiniquy, comme on se plaisait à l'appeler autrefois, savait tourner un mensonge.

Dans les quelques lignes que nous venons de citer de lui, il a même trois mensonges bien conditionnés.

Le premier Chiniquy, qui s'établit au Canada, n'était pas né en Espagne. Son acte de mariage enregistré à Québec le 24 juin 1760 le déclare originaire de Bayonne, paroisse Saint-Pierre. Cette ville est, il est vrai, près de la frontière d'Espagne mais elle est située, aujourd'hui comme au dix-septième siècle, en territoire français.

Martin Chiniquy — ou plus exactement Martin Dechinique — avait bien fait partie de la marine royale de France, mais simplement comme matelot. On avouera que, dans une marine de guerre, il y a une légère différence entre un capitaine et un matelot.

Enfin, quand Chiniquy écrivait qu'en se retirant du service, son ancêtre s'établit sur les seigneuries ou les terres que le roi de France lui avait concédées au Canada, il faisait un troisième mensonge. Le matelot Martin Dechinique ne reçut jamais de concession de terre dans la Nouvelle-France.

Au printemps de 1740, Mgr de Lauberivière s'embarquait sur le vaisseau du roi *le Rubis* pour venir prendre possession de son évêché de Québec. La maladie se déclara sur *le Rubis* et quand le vaisseau du roi arriva au Pot-à-l'eau-de-vie — le Brandy-Pot d'aujourd'hui — plus de cent-soixante personnes étaient malades à bord. Mgr de Lauberivière décéda le 20 août 1740, treize jours après son arrivée à Québec.

Martin Dechinique était matelot à bord du *Rubis*. Atteint de la contagion, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec d'où il sortit à peu près guéri, le 4 septembre 1740. Le registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec pour 1740 existe encore et on y lit très distinctement le nom de Martin Dechinique, matelot, avec la date de son entrée et de sa sortie de l'hôpital.

Pendant le séjour forcé de Martin Dechinique et de la plupart des autres matelots du *Rubis* à l'Hôtel-Dieu de Québec, l'intendant Hocquart avait pu donner un autre équipage au capitaine du vaisseau du roi et celui-ci avait repris la mer.

Martin Dechinique décida alors de rester dans la colonie. Comme il avait un peu d'instruction, de matelot il devint capitaine de barque, puis pilote.

Lorsque la flotte de l'amiral Saunders s'engagea dans le Saint-Laurent pour venir attaquer Québec, le capitaine Dechinique se trouvait à Louisbourg avec son petit navire. Fait prisonnier par les Anglais, il fut embarqué à bord du vaisseau amiral et c'est lui qui eut le triste honneur de le piloter jusqu'à Québec. Il se trouvait même encore à bord de ce vaisseau lorsqu'on y apporta le corps de Wolfe après la sanglante bataille des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759. C'est M. William Henderson, un vieux citoyen de Québec, qui avait bien connu Dechinique, qui raconta ce petit fait à sir James-M. LeMoine en 1869 :

"I knew old Martin Chinique, a little sturdy old man, who held a small government pension in reward of his past services in piloting

the fleet that conveyed Wolfe's army to Quebec. He was still on board Admiral Saunders' ship, when Wolfe's body was carried on board, 12th September, 1759."

Dans ce même ouvrage *Fifty years in the Church of Rome*, Chiniquy vante les prouesses de son brave (fearless) ancêtre, Martin Dechinique.

Le bonhomme, s'il faut en croire les pièces officielles du siège de Québec par les Américains en 1775, n'était pas aussi brave que voulait le faire croire son vantard petit-fils. En effet, après s'être inscrit comme soldat dans la septième compagnie de milice de la ville de Québec, Martin Dechinique *déserta* tout comme un vulgaire poltron.

Les actes de poltronnerie ont ceci de commun avec les bienfaits qu'ils s'oublient à la longue. Trente-sept ans après le siège de 1775, Martin Dechinique s'adressait au gouverneur du Canada pour obtenir la récompense des services qu'il avait rendus au gouvernement en différentes occasions. La pétition de Martin Dechinique n'a pas été conservée et nous ignorons s'il faisait entrer dans la liste de ses services son stage dans la milice de Québec en 1775.

Le gouverneur transmit la demande de Martin Dechinique à la Maison de la Trinité de Québec et celle-ci, le 28 mars 1812, répondait ainsi au gouverneur :

"The Board having taken into consideration the said Petition have to report to your Excellency that many of the services thereon set forth are known to the members of this board, and they have no doubt that others rendered at a more early period than within their knowledge are truly represented. He has been for fifty years a licensed pilot and is the oldest on the list; during many of those and before the existence of this board he acted as an examiner of persons applying to be licensed as pilots, for which he has had no specific remuneration known to this board but his services at this board in that capacity have been but seldom necessary or required and it is their duty to state that it is known to some of the members he received some years ago

a grant of lands for himself and family upon an application to Government by a similar petition to the present and should he be unable to exercise his profession as a pilot, and if circumstances require assistance he will be entitled to an allowance from the Decayed Pilot Fund.

“The Board are unable to state to Your Excellency if any rewards or pensions were granted by Government to pilots for services other than pilotage nor are they informed whether the petitioner ever received any.”

Grâce à l'intervention du gouverneur, Martin Dechinique fut nommé peu après membre (warden) de la Maison de la Trinité et il conserva cette charge honorable et lucrative jusqu'à 1824.

Martin Dechinique décéda à l'Ancienne-Lorette le 11 novembre 1825, à l'âge de 91 ans. Son acte de sépulture le nomme Martin Chiniquy, et le qualifie d'ancien marin, capitaine et pilote du Roi, natif de Bayonne.

*
•
*

Voici un Récollet en fort mauvaise compagnie car, enfin, ce travail s'intitule *Les Traîtres de 1759*, et les traîtres, généralement, ne sont guère reçus dans la bonne ou du moins l'honnête société. Je le regrette mais le Récollet Houdin a lui-même choisi ses compagnons. Je ne rapporte donc que ses faits et gestes. Mgr Tanguay, dans son *Répertoire du clergé canadien* consacre quelques lignes au Récollet Houdin.

“Houdin Potentien, dit-il, venu en Canada, en juin 1740, fut nommé supérieur des Récollets aux Trois-Rivières, en 1746, et repartit en avril 1754. Il mourut à la Nouvelle-Rochelle en 1767.”

Voilà qui ne nous renseigne guère sur le Récollet Houdin. S'il était parti de la Nouvelle-France en 1754, comment a-t-il pu trahir en 1759 ?

Je m'explique :

Tanguay se trompe à son sujet. Houdin dut partir de la Nouvelle-France bien avant 1754 puisque, après avoir apostasié, il fut reçu dans la

communion anglicane à New-York, le jour de Pâques 1747. Après quelques années de probation, il fut reçu ministre et s'occupa des missions de Trenton et de Amhill, dans le New-Jersey. Quand la prise du Canada fut décidée, il fut attaché à l'armée assiégeante en qualité de chapelain du 48^e régiment. Il fut non seulement présent à la prise de Québec, mais il aida *matériellement* l'armée de Wolfe, ainsi que le général Murray en fait spécialement mention. Le 23 octobre 1759, Houdin écrivait de Québec que la Société pour la propagation de l'Évangile ne devait pas lui tenir compte de son absence de sa mission de la Nouvelle-Angleterre puisqu'il avait agi ainsi sur les ordres de lord Loudon et des autres commandants successifs, qui avaient besoin de lui à cause de sa connaissance du pays.

On ne peut pas avouer plus ingénument son travail. Houdin fut fort désappointé de la mort de Wolfe parce que le général lui avait promis de le récompenser de son travail et de ses services.

Le général Amherst garda Houdin à Québec jusqu'en 1761. On ne voit pas qu'il ait agi une seule fois comme ministre de l'église d'Angleterre à Québec. Avant le 13 septembre 1759, il dut servir de *guide* aux différents partis de l'armée de Wolfe. Après la pacification du pays, il est probable qu'on le garda ici comme interprète.

Houdin retourna ensuite à sa mission anglicane de New-Rochelle où il décéda en 1766.



Il est impossible de croire que Wolfe ait pu découvrir seul la petite côte de la falaise de Québec qui, dans la nuit du 13 septembre 1759, lui permit d'atteindre les Plaines d'Abraham où il devait trouver, quelques heures plus tard, un trépas qui l'a immortalisé.

Stobo, l'officier partisan, qui a laissé de curieux mémoires sur sa vie accidentée, réclame le crédit d'avoir indiqué le sentier en question au général Wolfe. Stobo, il est vrai, fut prisonnier à Québec de 1757 à 1759. Cet officier, il n'y a pas à en douter, recueillit de la bouche de ses co-prisonniers de précieuses indications. Instruit,

intelligent, parlant assez facilement le français, très versé dans l'art (?) de l'espionnage puisqu'il exerçait ce métier depuis son enfance, il dut observer beaucoup et prendre note de tout ce qui pourrait plus tard servir à l'état-major de l'armée anglaise. Mais il ne faut pas oublier que Stobo, contrairement à ce qu'a écrit sir James-M. LeMoine, était gardé en prison. Il n'avait pas la liberté relative des prisonniers de guerre puisqu'il avait été condamné par un conseil de guerre à avoir la tête tranchée, précisément pour avoir fourni des renseignements militaires au général Braddock pendant qu'il était gardé comme otage au fort Duquesne. Stobo n'a donc pas eu le loisir de visiter les environs de Québec pendant son séjour forcé dans la capitale. On nous objectera peut-être qu'il s'échappa à deux reprises de sa prison. Oui, mais la première fois, il fut repris après quelques heures de liberté, et, lors de sa seconde évasion, en mai 1759, il était si pressé de mettre une distance respectable entre sa personne et les soldats lancés à sa poursuite qu'il ne dut pas prendre le temps d'examiner la falaise de Québec. D'autant plus que pareil examen ne pouvait se faire qu'à la lumière du soleil et qu'il aurait alors couru le risque de réintégrer sa prison après quelques heures de liberté comme dans sa première tentative d'évasion.

Stobo, ambitieux, désireux d'obtenir une promotion, s'est tout simplement vanté en écrivant qu'il avait fourni la précieuse indication à Wolfe. Celui-ci, d'ailleurs, n'était plus là pour le démentir puisqu'il était mort en apprenant son succès.

Il faut donc chercher ailleurs.

James Thompson, décédé à Québec le 25 août 1830, à l'âge de 98 ans, et qui avait été soldat dans l'armée de Wolfe lors du siège de Québec en 1759, écrivait dans son journal, quelques années après la bataille des Plaines d'Abraham :

“Monsieur Cugnet was the person who, at the Island of Orleans, gave General Wolfe the information where would be the best place to

get up the bank above the town and Davis who had been taken prisoner by the French some years before, had given some other information.”

Cugnet, croyons-nous, fut le véritable traître au mois de septembre 1759.

Cugnet, comme tous les traîtres, se trahit lui-même puisqu’il retomba aux mains des Français.

En effet, le gouverneur de Vaudreuil écrivait de Montréal, le 11 mai 1760, au chevalier de Lévis, alors aux environs de Québec :

“Il est indispensable que, sans tarder un instant, vous fassiez le procès du sieur Cugnet, militaire. Si par les preuves, il est convaincu d’avoir trahi, donné à l’ennemi des avis ou éveils contraires aux intérêts de la patrie, je vous prie, Monsieur, de lui faire casser la tête sur-le-champ. Si, au contraire, il était prouvé que le sieur Cugnet s’était restreint et n’avait pas mésusé de l’ordre que le général Murray lui donna en le chargeant de la police des Français, il ne pourrait être puni, parce que la création et l’établissement de cet emploi étaient nécessaires et fondés sur le droit du vainqueur. Mais, en ce cas, vous voudrez bien le faire garder toujours à bord d’une des frégates, parce qu’après votre expédition, Monsieur l’intendant fera de plus amples informations, cette affaire étant de la plus grande conséquence.”

Deux jours plus tard, le 13 mai 1760, l’intendant Bigot écrivait à son tour au chevalier de Lévis :

“M. le marquis de Vaudreuil vous marque ce qu’il pense de Cugnet. Si vous aviez des certitudes ou preuves des avis qu’il peut avoir donnés sur notre compte, ou des conseils qu’il peut avoir donnés contre le pays, il ne dépendra que de vous, après lui avoir fait donner un confesseur, de l’envoyer dans l’autre monde. Si, au contraire, vous ne voyez rien de certain, ce sera des informations que je me chargerai de faire, lorsque nous serons plus tranquilles. Il faudrait, en ce dernier cas, le garder toujours à bord d’une frégate, aux fers. Je compte que telle est l’intention de M. le marquis de Vaudreuil.”

Le sieur Cugnet fut remis en liberté par les autorités françaises ou réussit à s'échapper de sa prison puisque nous le voyons à Québec dans les premières années du régime anglais.

M. Philéas Gagnon nous apprend même qu'il reçut une pension du gouvernement pour prix de sa trahison :

“Dans un petit cahier de notes manuscrites qui semble avoir servi à un personnage quelconque des commencements du régime anglais ayant apparemment la disposition d'un fonds secret, on voit figurer, en 1765, le nom d'un Nicolas Cugnet, messenger du Conseil, comme l'un de ceux qui retirent une pension du gouvernement “for services.”

“Aucun Cugnet du nom de Nicolas, ajoutait M. Gagnon, ne figure dans le *Dictionnaire généalogique* de Tanguay, et, conséquemment, je le crois étranger à la famille canadienne de ce nom, qui se fit une réputation dans la robe.”

Nous croyons, au contraire, que le traître Cugnet était le frère du fameux jurisconsulte Etienne-François Cugnet, du chanoine Gilles-Louis Cugnet et du conseiller au Conseil Supérieur Thomas-Marie Cugnet. Il est vrai que le petit cahier de fonds secret cité par M. Gagnon donne le prénom Nicolas au messenger du Conseil qui recevait une pension “for services.” Mais il peut y avoir erreur de la part du personnage propriétaire du cahier.

Le traître Cugnet doit être Jean-Baptiste Cugnet, né à Québec le 26 mars 1726.

Et maintenant voici le document sur lequel nous nous appuyons pour affirmer que Cugnet était le frère des trois Cugnet favorablement connus dans notre histoire.

Le 4 mai 1760, le gouverneur de Vaudreuil écrivait, de Montréal, au chevalier de Lévis :

“J'ai l'honneur de vous recommander le sieur Cugnet, qui aura celui de vous remettre cette lettre. Il va près de Québec où il pourrait être nécessaire aux intérêts de son frère, de qui je vous ai parlé avant

votre départ. Comme je m'intéresse beaucoup au premier et à sa famille, je vous serai très obligé de vouloir bien le favoriser et avoir égard aux représentations qu'il pourra être dans le cas de vous faire concernant son frère."

Dans tout le régime français au Canada, il n'y a eu qu'une famille Cugnet ici. C'est celle des légistes.

On sait qu'après la défaite du 13 septembre 1759, qui rendit les Anglais maîtres de Québec, le Conseil Supérieur de la colonie se retira à Montréal. On voit le conseiller Thomas-Marie Cugnet y siéger tout le printemps de 1760.

Il n'y a donc pas à douter que le Cugnet qui partait de Montréal le 14 mai 1760, avec une lettre de recommandation du marquis de Vaudreuil, pour venir, dans les environs de Québec, surveiller les intérêts de son frère, était bien le conseiller Thomas-Marie Cugnet.

Je viens de trouver dans une lettre inédite de Mme Bégon écrite à l'automne de 1751 la preuve que le sieur Cugnet s'il n'était pas encore un traître avait fort mauvaise réputation. Mme Bégon écrivait de France à une de ses parentes du Canada : "Voici deux lettres que l'on m'a adressées de Canada dont une de Mme Cugnet qui a perdu son mari, dont je suis très affligée. Son fils, Thomas, est passé pour demander la place de son père, mais M. Bigot l'a donnée à M. Daine, en attendant la décision de la Cour et il y a apparence qu'elle lui restera. Cette pauvre Mme Cugnet me fait bien pitié. M. Bigot a chargé M. Foucault de travailler à arranger ses affaires. Elle me mande qu'elle vend ce qu'elle a pour tâcher de payer ses créanciers. Son fils aîné est à La Rochelle en prison depuis deux mois. Après avoir battu le pavé de toute la France, il est venu se faire renfermer dans cette prison pour avoir insulté vivement M. Goguet à qui il fit mettre l'épée à la main sur le canton, dont Cugnet se tira fort mal. Il y a un officier de ton pays mêlé dans cette histoire, qui est heureux d'être parti car il aurait tenu compagnie à Cugnet. On dit l'affaire fort sérieuse pour eux. Tout ce que je puis t'en dire, c'est que Mme Cugnet

serait heureuse d'être débarrassée de ce mauvais sujet, car il a fait des tours partout où il a été."

Le traître Jean-Baptiste *alias* Nicolas Cugnet s'éteignit dans l'obscurité, — on ne sait pas même la date ni l'endroit de sa mort — pendant que son frère aîné, le jurisconsulte Etienne-François Cugnet, devenait l'une des plus belles figures de notre histoire en défendant ses compatriotes contre les projets si dangereux du procureur général Masères.



Parlant du capitaine Suisse, M. Aegidius Fauteux écrivait, en 1920: "Parmi les traîtres de l'époque il apparaît bien l'un des plus ignobles." Je suis absolument de l'opinion du président de la Société Historique de Montréal.

L'auteur anonyme d'un *Journal du siège de Québec* écrivait le 4 août 1759 :

"Je viens d'apprendre par des habitants de la Baie Saint-Paul que le nommé Suisse, officier de milice de cette paroisse, avait parti en canot avec six habitants du lieu pour essayer à faire quelques prisonniers à l'île aux Coudres et qu'aussitôt qu'ils furent à terre, le dit Suisse avait déserté; les ennemis s'embarquèrent aussitôt pour venir couper chemin à nos gens qui, heureusement, se sauvèrent."

Quel était le but du sieur Suisse en laissant là ses concitoyens pour rejoindre les Anglais ? Tout simplement se vendre. M. Fauteux a cent fois raison de qualifier sa conduite d'ignoble. Les autres traîtres dont nous venons de parler tombèrent accidentellement entre les mains des Anglais. Ceux-ci n'obtinrent leur concours qu'après toutes sortes de promesses et peut-être des menaces. Le sieur Suisse, étranger de naissance, avait été gentiment traité par le gouverneur Vaudreuil qui l'avait nommé capitaine de milice. Il ne fut pas pris par les Anglais. C'est lui-même qui se jeta dans leurs bras pour en obtenir quelques piastres.

Il fit plus encore.

On se rappelle les horribles représailles dirigées par le capitaine Montgomery sur la rive nord du Saint-Laurent. Des centaines de maisons furent incendiées. La paroisse de la Baie-Saint-Paul subit le sort commun. Presque toutes les habitations furent détruites parce que leurs propriétaires avaient pris les armes contre les Anglais. Quel était celui qui dirigeait les soldats d'Albion dans cette œuvre de destruction ? C'est Knox, bien posté pour bien savoir, qui nous le dit ; parlant des incendiaires de la Baie-Saint-Paul, il écrit :

“They had a Swiss for their guide who had been a captain of militia, also a resident for several years in the township of St. Paul and deserted from the enemy some time before.”

Le nom véritable de ce capitaine Suisse était Jean-Marc Bouilliane. On le surnommait *Suisse* parce qu'il était originaire du canton de Berne, en Suisse. Il vivait à la Baie-Saint-Paul depuis au moins 1739. Le moins que l'on puisse dire de ce traître c'est qu'il avait le cœur bien mal placé pour désigner ainsi à la vindicte des Anglais ceux parmi lesquels il vivait depuis vingt ans. On peut parodier ici le vers du poète : Amour, amour de l'argent quand tu nous tiens !

Pierre-Georges Roy